

Lettre du soldat Pettelet la veille de son exécution.

«Vingré le 4/12/1914

Chère Femme et parents,

Je vous écris cette lettre pour vous annoncer une mauvaise nouvelle au sujet des prisonniers qu'ils nous ont fait. Nous on s'est sauvé et on croyait de sauver sa vie mais pas du tout je suis été appelé devant le Conseil de guerre avec toute la demi-section dont je faisais partie. On est 6 qui sont condamnés à mort. Quel ennui pour vous et surtout pour mon Jérôme que j'aimais tant. Mais je te le recommande, aies en soin autant que tu pourras et tu diras à ton père que je lui recommande son filleul, de faire ce qu'il pourra pour lui puisque c'est fini pour moi.

Mon motif qu'ils m'ont porté c'est «abandon de poste en présence de l'ennemi». Je n'ai toujours pas tué ni volé et celui qui nous a condamné j'espère de le voir un jour devant Dieu. Pour moi, j'ai demandé le prêtre, il nous sera sûrement pas refusé et j'espère que je ne tremblerai pas au moment de l'exécution. Ca ne doit pas être un crime en se confessant à ne pas être digne du ciel.

Dès que tu auras reçu ma lettre, tu me feras faire mon service et tu me feras dire des messes, tu inviteras tous mes amis tels que Félix Giraud du Pilard et Mélanie et quand tu vendras à Massonné, tu feras ton possible pour que Mélanie l'achète.

Cher femme, je vous invite tous, c'est à dire toi, mon père, ma mère et mon oncle à avoir un bon accord ensemble et avoir soin de Jérôme le reste de vos jours. Je vous le souhaite et j'espère que vous m'accorderez cette faveur.

Chère femme, la compagnie demande grâce pour nous au général mais il ne faut pas compter sur ça pour être acquitté, mais enfin ne te fais pas de l'ennui pour ça, il y en a d'autres. Je fais cette lettre et je la donne à un copain et je lui dis de la faire partir que quand je serai mort. Quand vous la recevrai, tout sera fini.

Je termine en vous embrassant tous et en espérant de se revoir dans le ciel, il n'y a plus que là que l'on peut se revoir. Il y en a beaucoup du pays qui sont avec moi, ils diront toujours que ma faute n'était pas grave. Je vous embrasse tous et je vous dit adieu. Je regrette».

Claude Pettelet.

Source : André Sérézat, « Les fusillés de Vingré », Etudes Bourbonnaises N° 284, 1999